



La géographie socio-économique de l'agglomération caennaise

Étude
cartographique

SOMMAIRE

Introduction	3
Lire les cartes	4
Population	5
Éducation	6
Emploi	8
Logement	12
Mobilité	13
Synthèse	14
Annexes	15
Lexique	16

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation & Mise en page : ©AUCAME 2011
Crédits photographiques : AUCAME

Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole
10 rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol
14000 CAEN
Tél. : 02.31.86.94.00 / Fax : 02.31.39.88.83
email : contact@aucame.fr
www.aucame.fr



Après la publication par l'Agence d'un premier Act'Urba consacré à la politique de la ville dans l'agglomération caennaise, voici un deuxième volet dédié de manière plus spécifique à la géographie socio-économique de Caen la Mer.

Le premier avril 2010, Philippe DURON, Président de l'agglomération mandate Colette Gissot, conseillère communautaire en charge de la politique de la ville pour « améliorer la lisibilité de l'action intercommunale en faveur des quartiers les plus en difficulté, en coordonnant une politique de la ville communautaire », ainsi que le prévoit le projet d'agglomération. Une vaste étude est alors lancée, menée par les services de Caen la mer avec l'aide de l'AUCAME, pour définir un intérêt communautaire en matière de politique de la ville.

La première étape de cette étude, menée par l'AUCAME, consiste donc à établir un diagnostic géographique du territoire communautaire dans les différents champs afférents à la politique de la ville : population, éducation, logement, emploi, revenu, mobilité, santé, social et économie. Pour chacun de ces champs, des indicateurs référents ont été sélectionnés. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, ces indicateurs ont été affinés en fonction des données disponibles, de

la fiabilité des sources et de la capacité à obtenir ces données à l'échelle la plus fine possible. Sur 35 au départ, 19 ont finalement été retenus comme « caractéristiques » pour une politique de la ville. Par « indicateurs caractéristiques », nous entendons ceux qui nous permettent effectivement de mettre en évidence les zones en difficulté.

A ce titre, certains indicateurs traditionnellement retenus au titre de la politique de la ville apparaissent, sur le territoire caennais, obsolètes. C'est le cas des « familles nombreuses » que l'on retrouve tant en hyper centre et dans les quartiers identifiés comme difficiles que dans la périphérie aisée. C'est également le cas, pour les mêmes raisons, des « moins de 20 ans ».

Enfin, les éléments présentés dans cette publication constituent une sélection dans les champs « population », « éducation », « emploi », « logement » et « mobilité » de 9 indicateurs (sur les 19 caractéristiques finalement retenus) pour l'instauration d'une géographie politique de la ville propre à l'agglomération.

LIRE LES CARTES

Les cartes ci-après laissent apparaître un double découpage : à la commune et (pour les plus peuplées ainsi que celles qui pratiquent une politique de la ville, « CUCS » ou « ZUS ») à l'IRIS (*cf. lexique plus bas*). L'échelle de données retenue a donc été l'IRIS (*cf. cartes en annexe p.15*).

Les couleurs les plus foncées traduisent les valeurs les plus significatives dans le cadre de cette étude.

Certains IRIS ne sont pas colorés : ce sont les IRIS dits « mixtes » ou « activités » qui ne regroupent que peu ou pas de population.

A titre de repère, les périmètres des ZUS et des CUCS ont été affichés, de même que les moyennes des ZUS pour chaque indicateur (dans la légende).

Enfin, les aplats de couleur n'apparaissent que sur les zones d'habitat effectives, identifiées grâce au MOS (Mode d'Occupation du Sol) de l'agglomération en 2009, établi par l'AUCAME.

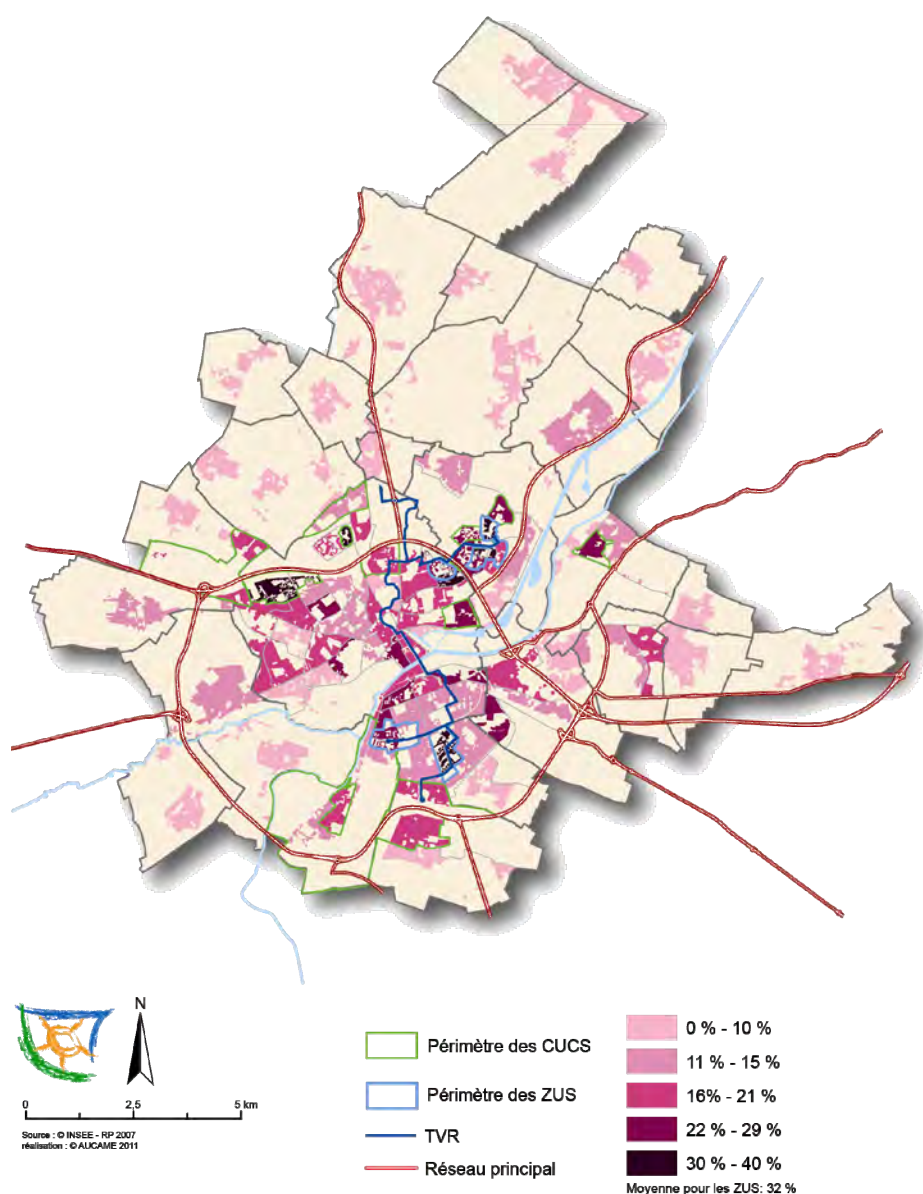
Les données présentées proviennent, pour la plupart, du recensement de population 2007 de l'INSEE. Les données fiscales et sociales datent de 2008.

Notons que parallèlement, un partenariat a été conclu avec l'INSEE pour nous permettre, dans le cadre du futur Observatoire Politique de la Ville de l'agglomération, d'obtenir un panel plus large d'indicateurs et, quand cela est possible, des données carroyées 3 et non plus à l'IRIS.

LEXIQUE

Emploi précaire	regroupe les personnes salariées en CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage ou stage
Taux de chômage	nombre de chômeurs / population active
Données carroyées	données obtenues sur une échelle géographique de petite taille, un carré de généralement 100m x 100m Maillage géographique infra-communal créé par l'INSEE. Les IRIS regroupent théoriquement des populations et des territoires homogènes.
IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique)	Les communes de plus de 10 000 habitants sont automatiquement découpées en IRIS (d'environ 2 000 habitants), ainsi que la plupart des communes de 5 à 10 000 habitants. Par extension, on assimile à un IRIS chacune des communes non découpées en IRIS. Sur l'agglomération de Caen la mer, on compte 110 IRIS répartis sur 29 communes. Huit communes bénéficient d'un découpage en plusieurs IRIS.

Part des familles monoparentales en 2007



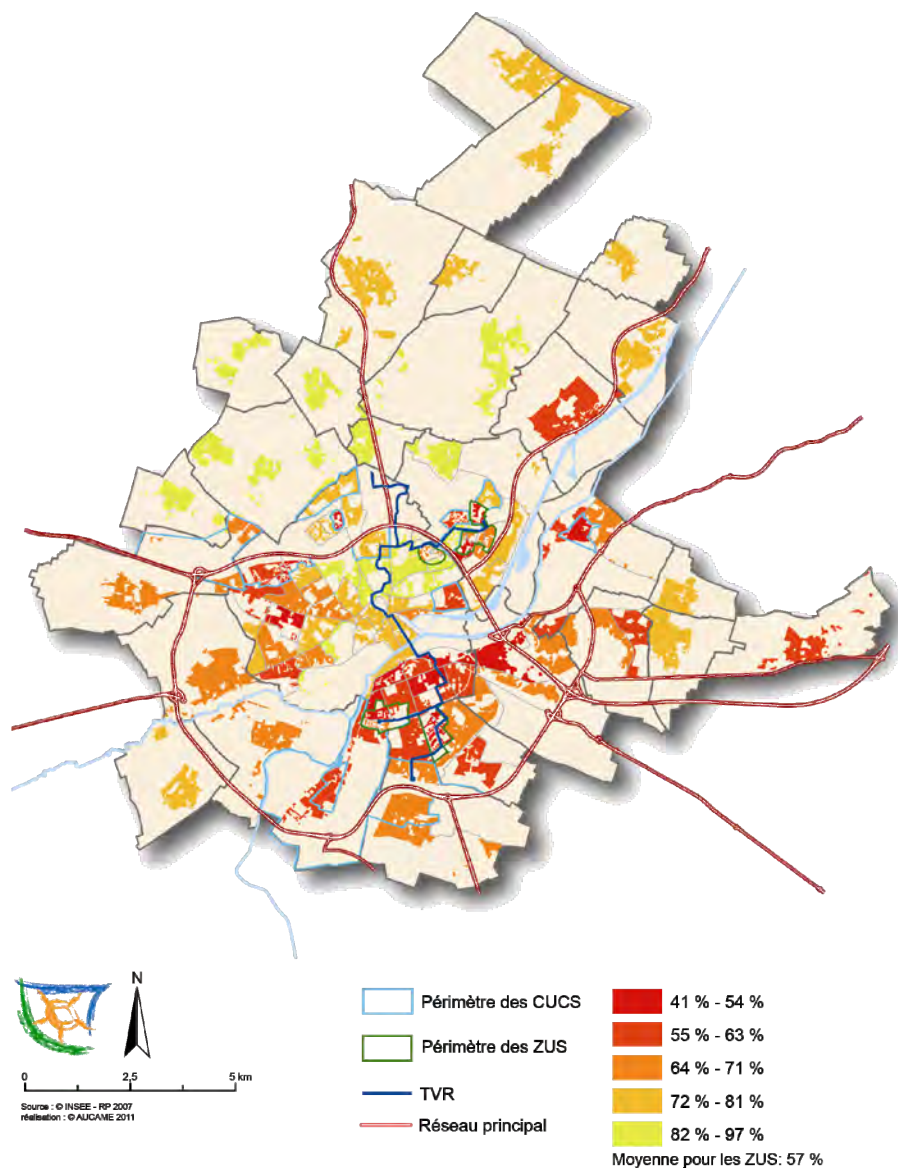
Les chiffres élevés sont très rassemblés sur le centre urbain de l'agglomération où les données les plus fortes se retrouvent dans les « quartiers politique de la ville » (jusqu'à 40 % dans un IRIS de la Guérinière), ainsi qu'autour de la gare (de 16 à 23 %). En périphérie, les communes d'Ifs, Mondeville, Colombelles et Giberville, la couronne sud-

est, laissent également apparaître des taux conséquents (l'IRIS Charlotte Corday à Mondeville enregistre une pointe à 24%).

Dans le reste de l'agglomération, les indicateurs sont faibles.

ÉDUCATION

Taux de scolarisation chez les 15-24 ans en 2007



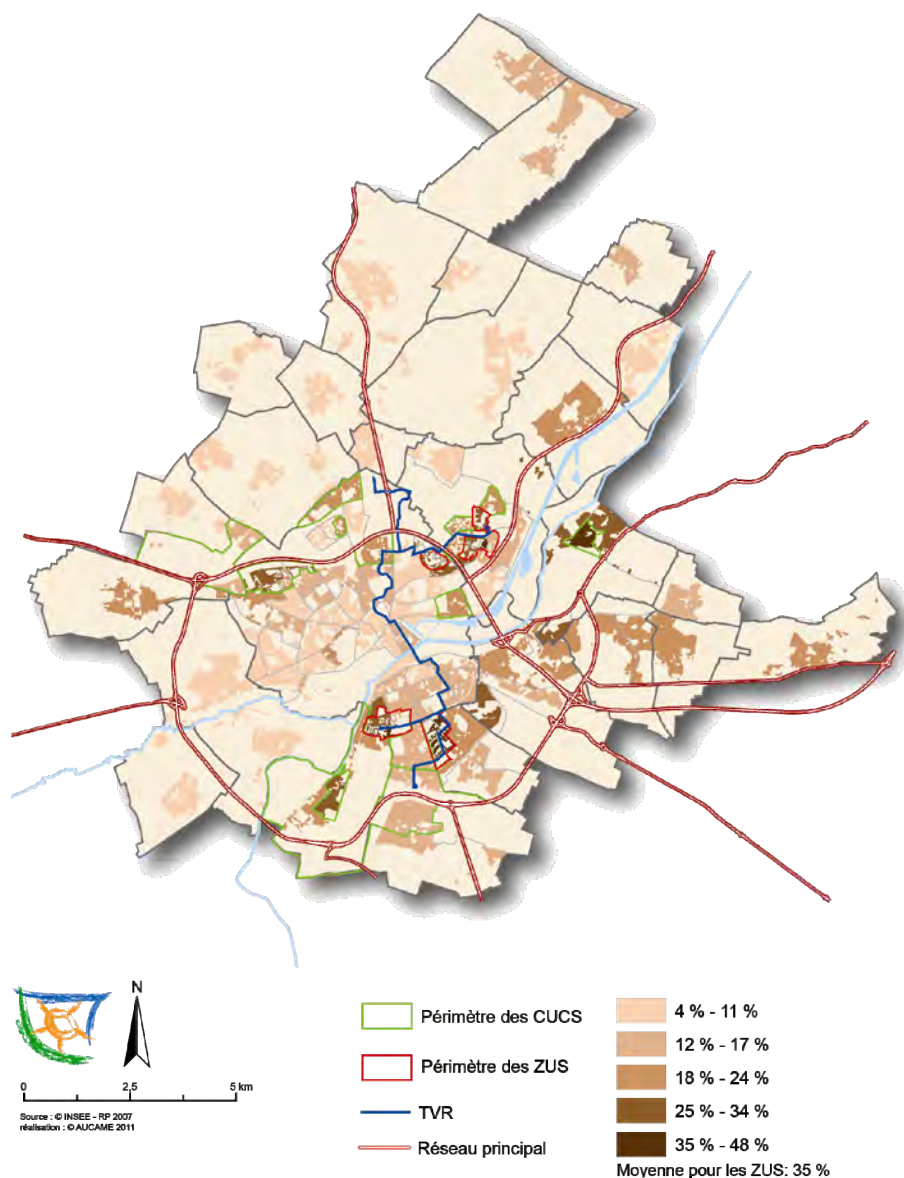
La carte des taux de scolarisation nous montre une image dynamique de l'évolution récente de la population et des tendances à venir.

Le Nord de l'agglomération concentre, de manière très homogène, des taux élevés, de même que l'hyper-centre de Caen.

La proche banlieue (zones ZUS, CUCS, ainsi que le quartier de la gare à Caen) présente à l'inverse les taux les plus faibles (le chiffre le plus bas est atteint par Colombelles centre avec 41 %, tandis que les alentours de la gare se situent entre 53 et 60 %).

Une large couronne se dégage au sud, de Carpiquet à Blainville, avec des taux moyens à faibles.

 Part de la population non scolarisée sans diplôme en 2007



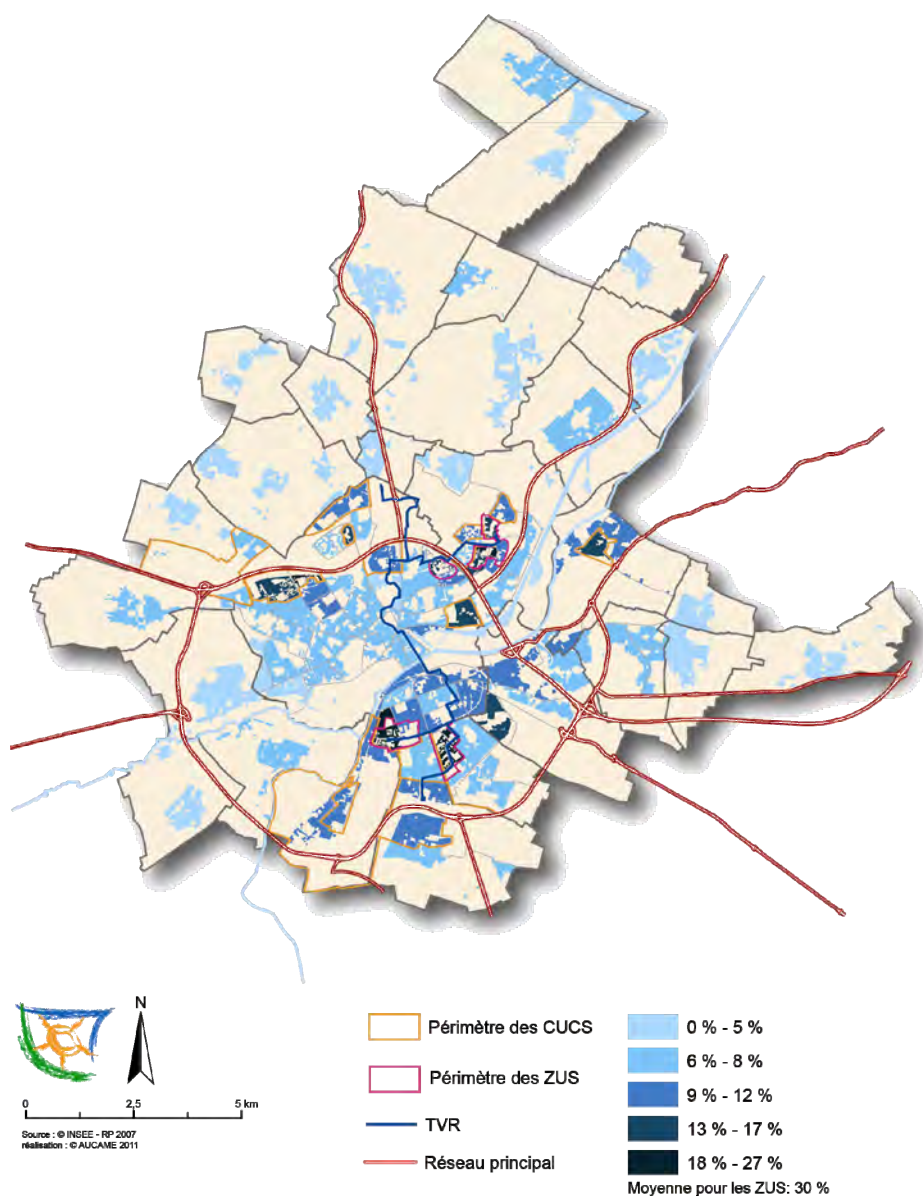
La carte nous montre un ensemble plus disparate et hétérogène.

Les zones ZUS et certaines zones CUCS enregistrent sans surprise les taux les plus élevés (avec un maximum de 48 % à la Guérinière). La périphérie sud et est de l'agglomération se distingue également.

Au nord et à l'ouest par contre, les taux sont faibles. A l'exception, pour l'ouest, de Carpiquet avec un taux moyennement élevé de 19% et, pour le nord, des communes côtières (de 12 à 14 %).

EMPLOI

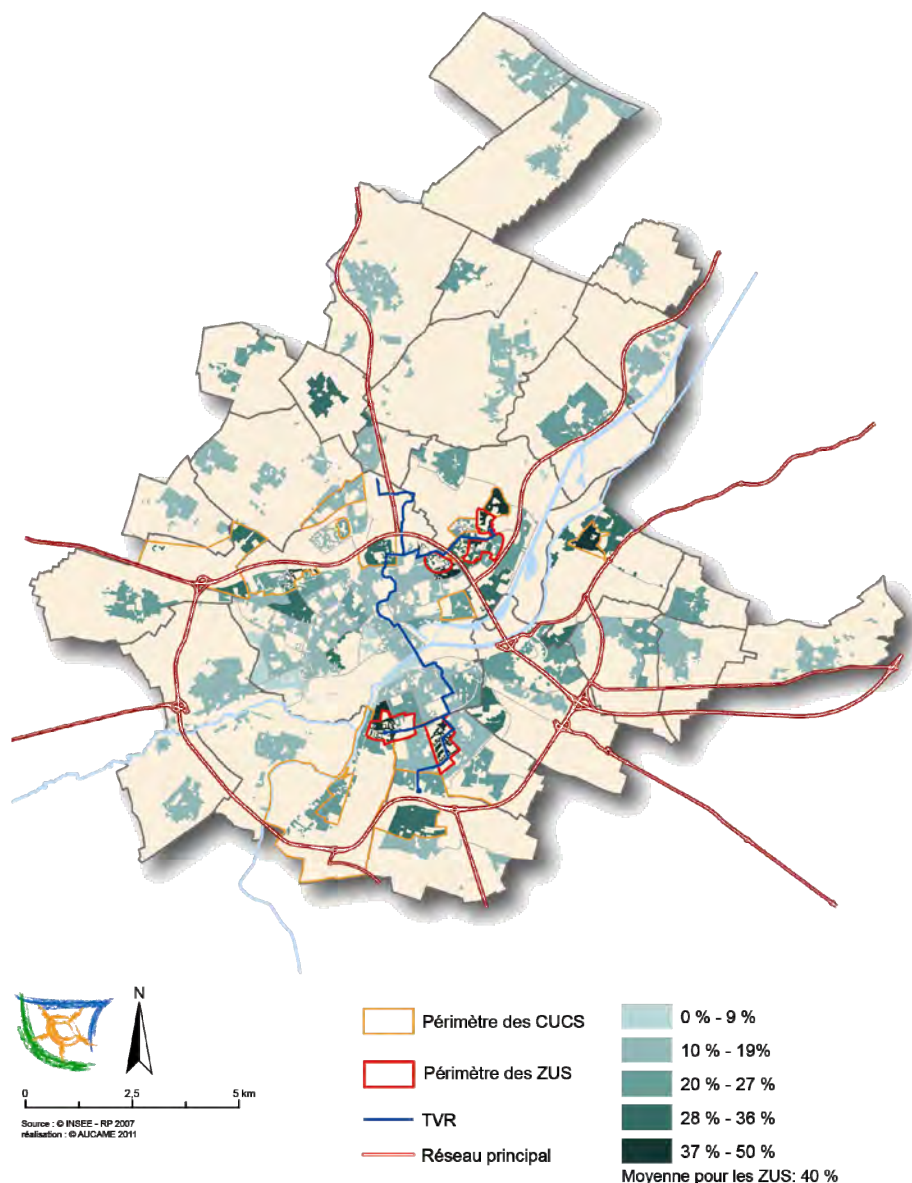
 Part des chômeurs dans la population active des 15-64 ans en 2007



Cette carte est très similaire à celle de la population sans diplôme, quoique plus homogène : les ZUS et certaines zones CUCS sont très fortement touchées (la Guérinière 27 %), ainsi que la périphérie sud-est.

Dans le reste de l'agglomération, les taux sont, dans l'ensemble, faibles.

Taux de chômage chez les moins de 25 ans en 2007



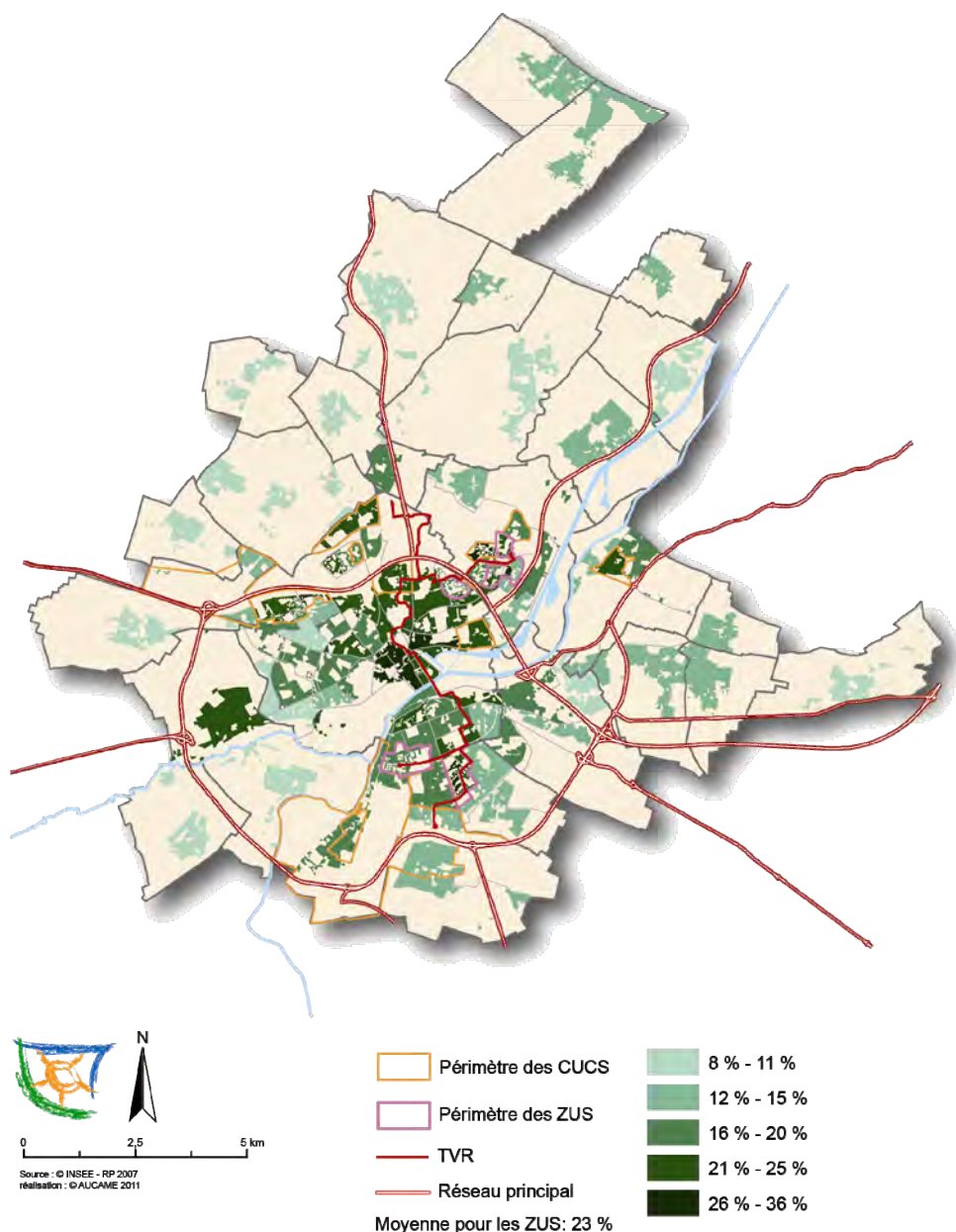
Le chômage chez les moins de 25 ans, comme les taux de scolarisation, nous donne à nouveau une image représentative des dynamiques à l'œuvre dans l'agglomération. Plus disparates que le chômage chez les 15-64 ans, le chômage des jeunes se répartit de manière assez hétérogène sur le territoire.

Le centre-ville de Caen est largement épargné par ce chômage.

La périphérie (au nord et à l'ouest) oscille quant à elle entre des taux faibles à moyen avec quelques pointes localement (Cambes-en-Plaine 28 %, Carpiquet 23 %).

La couronne sud-est enregistre également des taux élevés. Mais les zones les plus touchées sont les ZUS qui apparaissent très cloisonnées à cet égard (avec une moyenne de 40% et un sommet à 48% à la Guérinière), ainsi qu'une partie du quartier du Chemin Vert dont l'IRIS Champagne culmine à 50%.

Part des salariés en emploi précaire en 2007

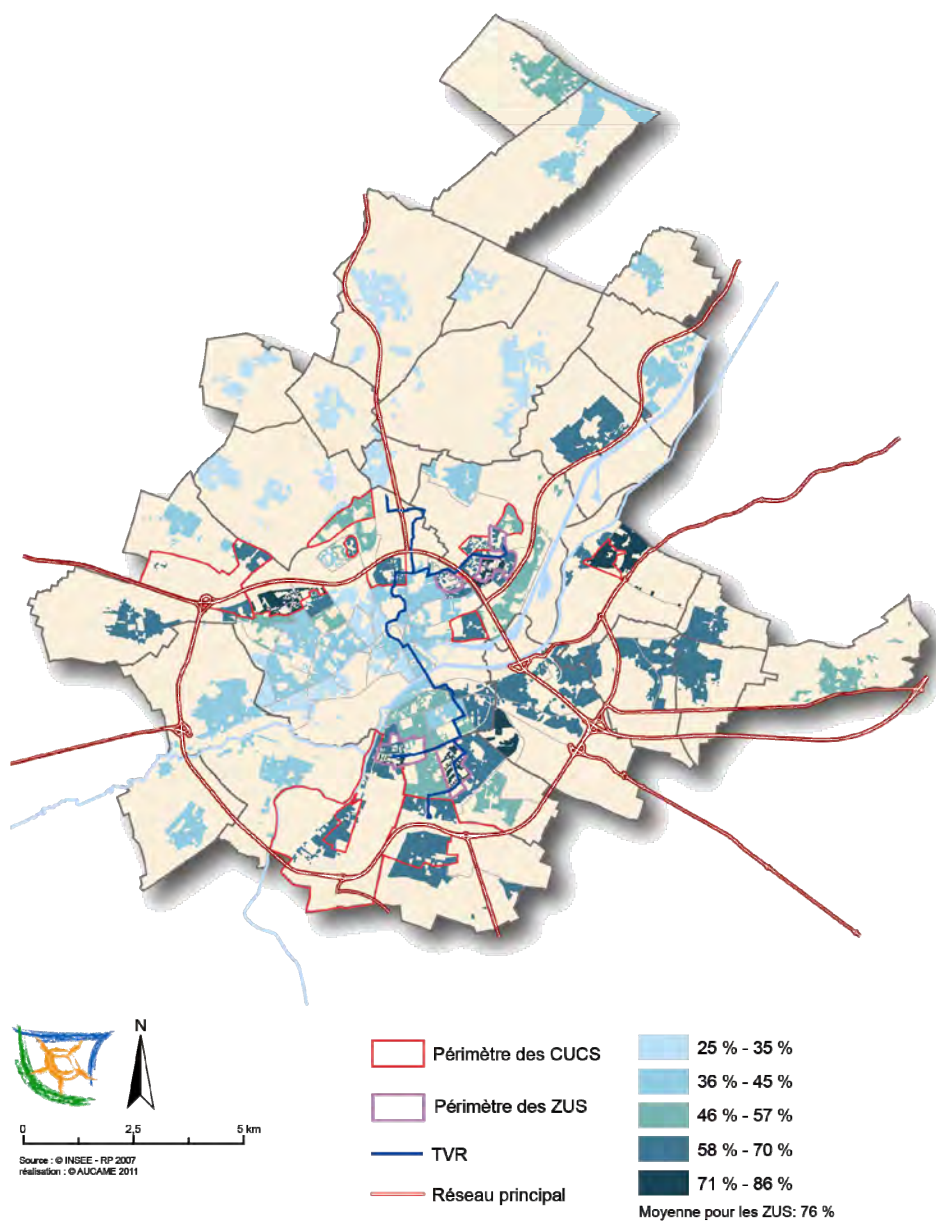


La couronne sud (de Carpiquet à Blainville), reste extrêmement marquée par le profil ouvrier (des taux souvent au-delà de 60 % avec un pic de 86 % dans le quartier du Grand Parc à Hérouville Saint-Clair) à l'exception des communes de Bretteville-sur-Odon, Éterville et Louvigny qui

s'apparent au centre caennais avec des taux moyens à bas.

Le nord de l'agglomération compte peu d'ouvriers et employés à l'exception des communes côtières et notamment de Lion-sur-mer qui enregistre un taux moyen (51 %).

Part des ouvriers et employés dans la population active en 2007



Les emplois précaires (voir lexique p. 4) se répartissent de manière singulière sur le territoire.

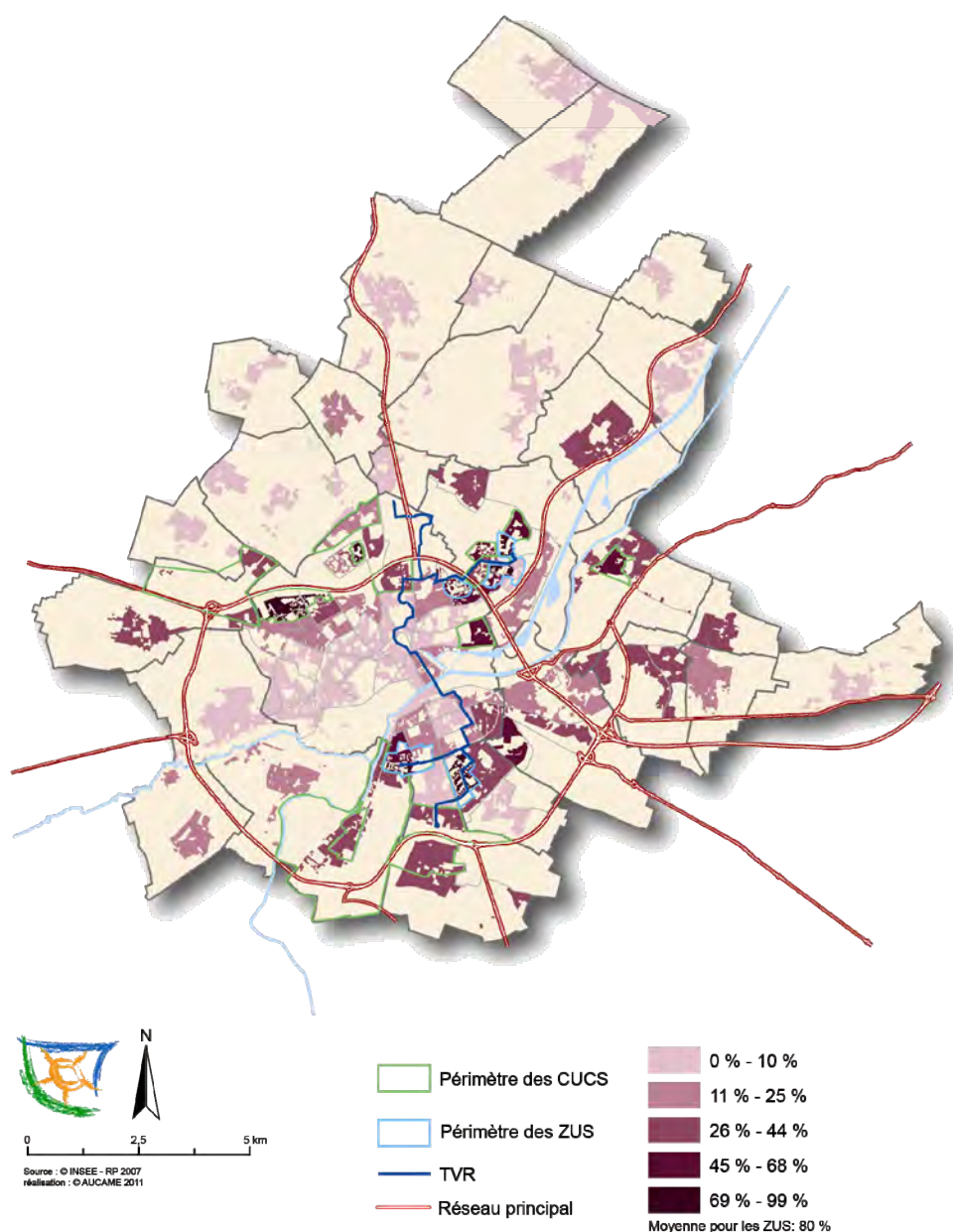
Les taux les plus élevés (souvent supérieur à 20 %) se concentrent dans le centre de l'agglomération et sa proche périphérie sud

(à laquelle on peut ajouter Bretteville-sur-Odon).

Le reste du territoire est bien plus faiblement touché.

LOGEMENT

 Part des personnes résidant dans un logement HLM en 2007

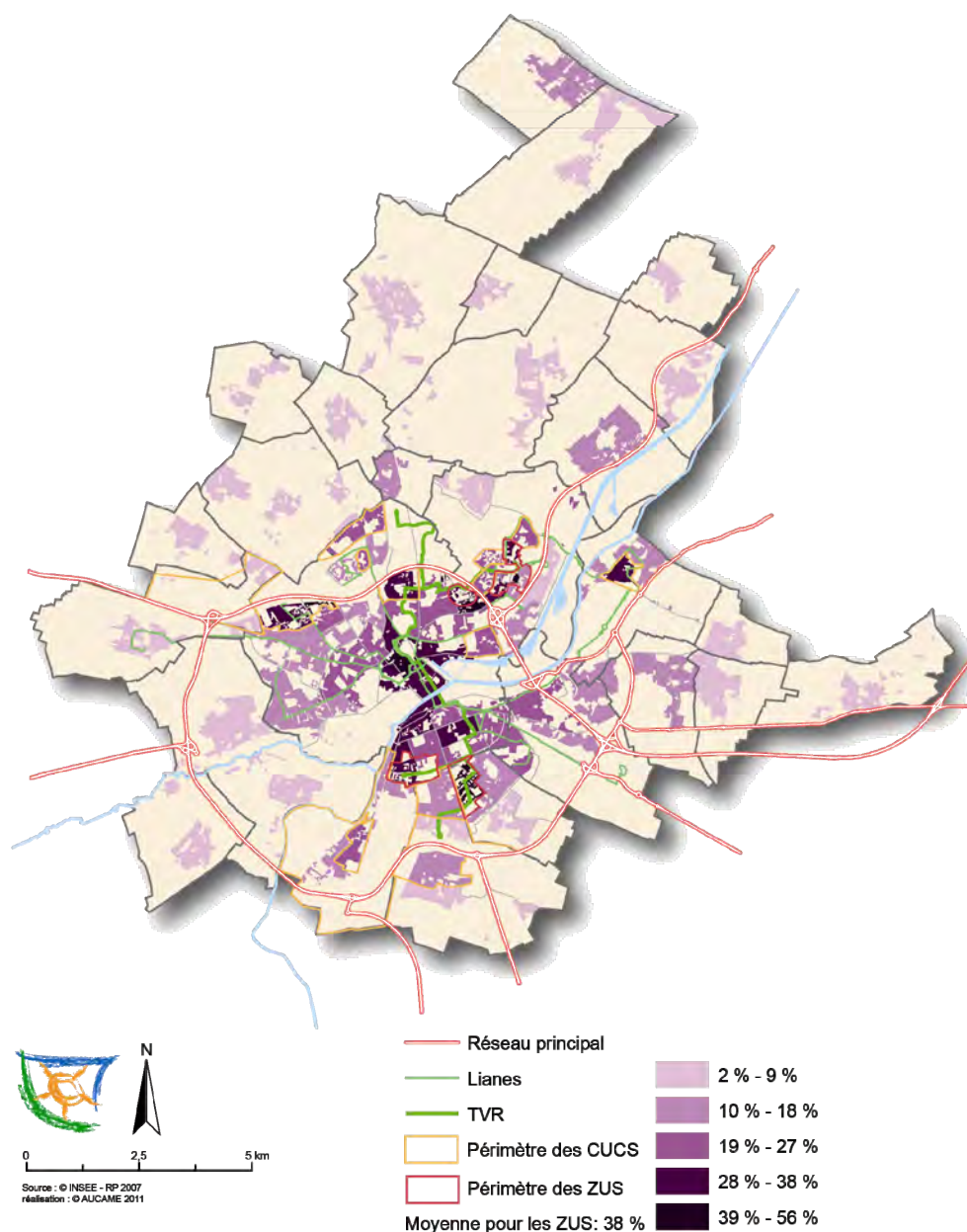


Les logements sociaux sont répartis dans les quartiers de Caen tout autour du centre-ville et de ses faubourgs (avec des taux allant jusqu'à 99 % dans l'IRIS Champagne du Chemin Vert), ainsi que sur une large partie

sud-est allant d'Hérouville Saint-Clair à Iffs.

La partie nord de l'agglomération, de même, que le centre de Caen comptent peu de logements sociaux.

Part des ménages non motorisés en 2007



Cet indicateur est très rassemblé sur le centre de l'agglomération, en dehors les taux sont faibles. Des taux extrêmement élevés sont à relever dans l'hyper-centre de Caen, ainsi qu'autour de la gare. Les quartiers ZUS sont également très touchés par cette faible motorisation (56 % à la

Guérinière), ainsi que le centre-ville de Colombelles (36 %).

Au nord, la motorisation est bonne, à l'exception de Lion-sur-mer qui affiche un taux moyen de 13%.

SYNTHÈSE

Caen la mer laisse apparaître une physionomie plus inégale et disparate que ce à quoi l'on pouvait s'attendre en amont de cette étude. Néanmoins, plusieurs ensembles semblent se dessiner dans l'agglomération.

Une première zone que constitue l'hyper centre urbain, densément peuplé, où les difficultés sont moindres : taux de scolarisation élevé, peu de logements HLM, une population largement diplômée et peu de chômage.

Les difficultés se concentrent dans la proche banlieue urbaine (de Caen et d'Hérouville) dont les indicateurs sont nettement plus défavorables : emploi, scolarisation, diplômes...

Dans cette continuité, une large couronne peu favorisée émerge au sud : de Carpiquet à Blainville-sur-Orne. Les communes anciennement ouvrières ont gardé les empreintes de leur structure sociale historique.

Au nord, les communes ne semblent pas être confrontées aux mêmes problématiques. Elles affichent régulièrement de très bons taux, avec une nuance toutefois pour les communes côtières et en particulier Lion-sur-mer.

Dans l'ensemble, les indicateurs retenus révèlent sans surprise les territoires déjà labellisés « politique de la ville ». Ce sont généralement les zones où les logements sociaux sont les plus denses. Toutefois, certaines communes telles que Carpiquet, Mondeville ou encore Blainville –sur-Orne (dans la « couronne ouvrière ») se rapprochent fortement des profils des « communes CUCS ».

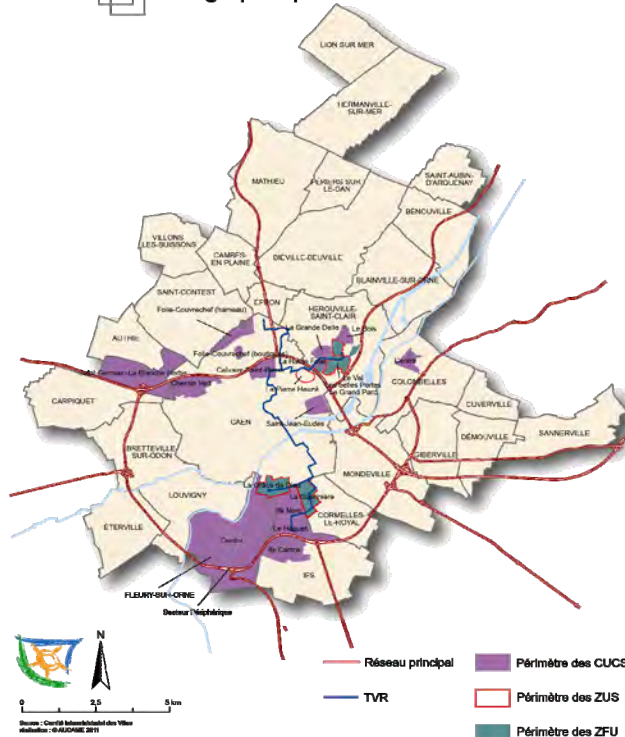
Dans le centre, la prépondérance du quartier du Chemin Vert (CUCS, mais non ZUS), dont les indicateurs sont moins bons que ceux des ZUS, est marquante. Les quartiers autour de la gare, ni CUCS, ni ZUS, concentrent des problèmes de nombreux champs.

L'agglomération constitue donc un ensemble assez disparate où les situations sont tranchées sur des territoires cloisonnés.

Les découpages IRIS de Caen,
Hérouville Saint-Clair et Mondeville



 Géographie prioritaire de Caen la mer



POUR EN SAVOIR PLUS



Act'Urba n°2 : « La politique de la ville : contexte, enjeux et dispositifs locaux », novembre 2011.

ISSN en cours



Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole

10 rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol
14000 CAEN

Tél. : 02.31.86.94.00 / Fax : 02.31.39.88.83

email : contact@aucame.fr

www.aucame.fr